

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
vendredi 20 avril 2012

Chambre d'agriculture – Rue Capitaine de Bresson – 05000 GAP

Étaient présents

Michel BLANDO, Mutuelle de France 04-05
Jean-Claude BONTRON, ACSSQ
Aurélie BOUVILLE, ProGet Alpes du Sud
Jean-Pierre BRIOULE, Comité d'expansion Drac Buech Durance
Christian BRUN, Les PEP 05
Céline CHARRIER, Les Fils d'Ariane
Jean-François CHASSAIN, Maif
Daniel CHIAPPINO, CDOS 05
Catherine CLAUSIER, Alpaje
Gérard DAVANCEAU, La Petite Ourse
Bernard DELMAS, CPIE Haute Durance
Jean-Joël FRAIZY, acteur militant ESS
Yves GIMBERT, La JPA 05
Noël GIRARD, MGEN
Anne GUGLIELMINO, MGEN
Hugues GUILLORY, Adelha – Ligue de l'enseignement 05
Philippe HEBRARD, UDAF
David HECKEL, Cress Paca
Myriam JAMAL, Collectif Actions Utilité Sociale
Sylvia LAUNAY, CPE Alpes du Sud
Luc MARCHELLO, MJC Briançon
Benoit PIRONNEAU, Coodyssée
Marie-France RICCI, Comité d'expansion Drac Buech Durance
Nathalie ROUX, FCPE 05
Janine SOULIER, Fédération des ADMR
Denis VANDENBAVIERE, Adapei La Source

Étaient excusés

Thierry BERLAND, Caisse d'Épargne PAC
Jean-Claude EYRAUD, Mutuelle Action Sociale
Patrick GONNET, Chantier Ecole Paca
Jean HORGUES-DEBAT, Adrets
Maurice LEROY, Terre de Liens
Brigitte NECTOUX, Codes
Marie-Agnès ORCIERE-MATUSZAK, MDE 05
Chantal TOURNEUX, Coodyssée
Bernard ZANEBONI, MGEN

Le président de l'Udess 05 Yves Gimbert ouvre l'assemblée générale à 17h15 en remerciant tous les participants.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il explique que cette année, en raison d'un délai trop court, l'Udess 05 n'a pas pu adresser d'invitations à ses partenaires (élus, administrations, collectivités territoriales, socio-professionnels...) à l'exception de la Cress Paca représentée par David Heckel. Son engagement à participer à l'AG a permis d'organiser un moment d'échange avec lui sur le rôle de la Cress et les complémentarités avec l'Udess 05.

Le président précise que cette AG est la 5^e et qu'elle se déroule pour la 4^e fois dans la salle de réunion de la Chambre d'agriculture. C'est aussi la 1^{ère} qui n'est pas présidée par Denis Philippe. Yves Gimbert lui rend hommage pour son implication personnelle et celle de la Mutualité française pour que l'ESS soit organisée et représentée dans les Hautes-Alpes.

1. Rapport d'activité 2011

Le secrétaire général Hugues Guillory présente l'activité de l'Udess 05 en 2011. Le rapport remis aux participants et joint au présent PV se décompose en 9 chapitres :

1. Bref historique
2. Le fonctionnement statutaire : AG, CA, bureau, commissions, adhésions
3. Partenariats, reconnaissance et représentation
4. Le dialogue social territorial : la CPID 05
5. Les services aux entreprises de l'ESS
6. L'annuaire professionnel de l'ESS 05
7. Les Etats Généraux de l'ESS
8. Le 6^{ème} Forum de l'ESS des Hautes-Alpes
9. Un nouveau plan d'action

Au cours de la discussion, les membres de l'AG soulignent l'importance de l'activité de l'Udess 05 et valident la pertinence du plan d'action 2012-2013.

2. Rapport financier 2011 et proposition d'affectation du résultat

Avant de donner la parole au trésorier Christian Brun pour la présentation des comptes de l'exercice 2011, le président précise que, depuis la précédente AG, le trésorier a tenu bénévolement la comptabilité et qu'elle sera confiée, par convention, à l'association des PEP 05, dans les tout prochains jours.

Le trésorier commente le rapport financier remis aux participants et joint en annexe du présent PV. Le compte de résultat 2011 fait apparaître un **excédent de 6 063,10 €** que le trésorier explique ainsi :

- les décisions de subvention du conseil général et du conseil régional sont arrivées en fin d'exercice ;
- le CA et le bureau ont donc adopté une gestion prudente visant à limiter les charges :
 - o appel temporaire au bénévolat pour la comptabilité et pour la création du site Internet
 - o renoncement à la création d'un annuaire et à l'organisation de journées de formation.

Les excédents réalisés depuis la création de l'Udess 05 vont permettre de constituer une réserve de trésorerie indispensable pour faire face aux aléas de gestion qui deviendront plus importants avec l'embauche d'un salarié.

Le CA propose à l'AG d'affecter le résultat 2011 et le report à nouveau comme suit :

Bilan 2011		Affectation	
Report à nouveau	4 730,67	Report à nouveau	793,77
Résultat 2011	6 063,10	Réserve de trésorerie	10 000,00
Total	10 793,77	Total	10 793,77

3. Rapport de la commission de contrôle des comptes

Jean-Claude Bontron donne lecture du rapport.

« Nous soussignés M. Bontron Jean-Claude et M. Blando Michel, membres de la commission de contrôle des comptes, nous sommes réunis ce jour 20 avril 2012 afin d'examiner les comptes comptables de l'union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes, en présence de M. Brun Christian, trésorier, et de M. Gimbert Yves, président.

Nous avons examiné différents comptes. Toutes les pièces justificatives sollicitées nous ont été fournies, notamment les bordereaux d'adhésion des cotisants et les justificatifs de versement des cotisations : 30adhérents et 27 cotisants en 2011.

Il a été relevé une erreur matérielle sans aucune conséquence comptable sur le tableau des réalisations budgétaires 2011. Sur le compte 6181 « documentation » a été imputée la somme de 100,95 €. Elle aurait dû être sur la ligne précédente au compte 616 « assurances ».

Nous n'avons relevé aucune anomalie sur tous les documents et pièces justificatives examinés et donnons un avis favorable à l'approbation des comptes et quitus au trésorier ».

4. Rapport moral et d'orientation

Yves Gimbert présente ce rapport sur la situation morale de l'Udess 05 et sur son devenir.

Il précise que sur ce deuxième point l'essentiel est dit à la fin du rapport d'activité avec l'adoption du nouveau plan d'action qui sera mis en œuvre de juillet 2012 à juin 2013 si les financements publics sont obtenus. Plus ambitieux que le précédent, ce plan prévoit des moyens permanents aux plans matériel et humain avec l'installation dans des locaux loués et l'emploi d'un chargé de mission à plein temps.

Il évalue ensuite le fonctionnement statutaire de l'Udess 05 et sa reconnaissance dans la sphère publique.

Le bureau, « le noyau dur » des organisations associatives.

« La modification des statuts adoptée l'an dernier a permis de le renforcer en nombre et dans le mode de constitution de l'équipe. En effet, nous avons remplacé

- *la logique de répartition des fonctions entre les collègues (notion de siège)*
- *au profit d'une logique d'engagement personnel (notion de militantisme).*

Le bureau respecte toujours la représentation des 3 familles (président et les deux vice-présidents, notamment pour constituer les délégations qui rencontrent le président du CG, le préfet, etc.).

La composition de l'équipe dépend désormais des possibilités d'engagement personnel de ses membres ce qui a plusieurs conséquences :

- *les réunions sont devenues mensuelles*
- *elles sont suivies et toujours intéressantes*
- *il y a même du plaisir à travailler ensemble*
- *le souci de l'intérêt général de l'ESS (c'est-à-dire la volonté de tenir compte de notre diversité) est manifeste (ainsi qu'au CA)*

Les réunions de CA

Au plan des satisfactions :

- *l'échange, l'écoute, l'expression de points de vue qui peuvent s'opposer, la volonté partagée de l'intérêt général de l'ESS*
- *les décisions sont prises sans difficulté (ex. du plan d'action)*
- *la production des groupes de travail (commissions, groupe de pilotage...) prépare efficacement les prises de décision*
- *la réactivité des administrateurs lors des réunions informelles autour d'un invité comme Bernard Paraque et Denis Vallance)*

Au plan moins positif :

- *la participation en nombre des administrateurs n'est en moyenne que légèrement au-dessus du quorum placé à un niveau peu exigeant : 1/3*
- *à relativiser toutefois par la bonne fréquentation au CA d'octobre à Embrun.*

Les manifestations publiques proposées par l'Udess comme l'indique le rapport d'activité sont bien suivies et sont appréciées (vu par les participants et par notre partenaire, observateur régional, la Cress).

Auprès des acteurs de l'ESS, des adhérents réels ou potentiels, notre questionnaire l'avait déjà pointé en 2010, l'Udess est de plus en plus connue et appréciée.

Elle n'est pas de trop, elle a gagné sa légitimité.

C'est une belle satisfaction pour les fondateurs qui ont su anticiper ici (et toujours pas ailleurs !) le besoin de regrouper l'ESS sur le territoire départemental et d'organiser « la parole de l'ESS 05 ».

A l'extérieur du monde de l'ESS, passées les premières années où notre présence surprenait voire interrogeait, voire inquiétait (exemple de l'arrivée en 2002 de nos deux élus au Conseil de Prud'hommes de Gap).

Aujourd'hui, je ne ressens plus du tout cela : au contraire d'autrefois, où nous étions ignorés, dernièrement nous avons été invités à présenter l'ESS au Scot du Gapençais, à siéger à la Conférence économique du CG 05, à participer au SPEL (préfecture décembre) et nous avons rejoint le CDIAE aux côtés de nos entreprises de l'IAE.

Elargissons encore notre regard sur la situation économique et sociale du pays

La situation de crise que traversent la France et l'Europe frappe notre département : nos entreprises souffrent, certaines craquent et disparaissent (provoquant des licenciements économiques et la disparition de services de proximité) :

- *fermeture de la Scop des Fonderies de Provence à l'Argentière-la-Bessée,*
- *mise en liquidation d'associations notamment dans le secteur de la formation, un secteur soumis, de façon irresponsable, à une concurrence désastreuse.*

Cependant l'ESS a le vent dans les voiles :

- *le rapport Vercamer,*
- *le succès des Etats généraux de l'ESS,*
- *de grandes voix se sont exprimées pour une autre économie,*
- *un projet de loi porté par le gouvernement Fillon,*
- *les positionnements des candidats à l'élection présidentielle toute proche...*

Je suis convaincu que l'ESS sera l'objet d'une loi qui devra être précédée d'un vaste débat citoyen. Et dans ce débat, j'espère que les organisations nationales de l'ESS seront à la hauteur des enjeux et sauront valoriser le potentiel que recèlent les acteurs ESS.

Pour finir, le président cite un philosophe de renom.

A la question « *Faut-il remettre une certaine imagination au pouvoir ?* »

Michel Serres a répondu dans Le Monde du 13 avril 2012 :

« Eh comment ! En marge du socialisme scientifique que prônaient les marxistes, ce sont les utopistes qui ont inventé les communautés dont nous jouissons aujourd'hui : c'est à Fourier (début du 19^e siècle) que nous devons les crèches, à Proudhon (milieu du 19^e) que nous devons le crédit populaire. Il y a dans les créations utopistes des promesses d'avenir extraordinaires. Tout ce que nous avons aujourd'hui de solide, ce sont les rêveurs qui l'ont fait ! »

5. Vote des rapports

Le président soumet au vote chacun des différents rapports qui ont été présentés au nom du CA et discutés par les membres adhérents représentés à l'AG.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité

- le rapport d'activité présenté par le secrétaire général
- le rapport financier présenté par le trésorier
- l'affectation du résultat présentée par le trésorier
- le rapport moral et d'orientation présenté par le président.

6. Montant des cotisations annuelles 2013

Au nom du CA, le trésorier Christian Brun propose à l'AG de maintenir le montant des cotisations qui est déterminé en fonction du nombre ETP de salariés de l'entreprise :

0 à 2 ETP	30,00 €	
3 à 10 ETP	60,00 €	
11 à 20 ETP	100,00 €	
21 à 50 ETP	200,00 €	ETP : équivalent temps plein
51 ETP et +	400,00 €	

Au cours de la discussion qui suit, des adhérents font part de leurs observations :

- il est imprudent de ne pas augmenter pendant plusieurs années
- les montants sont très (trop) raisonnables
- il ne serait pas correct d'augmenter alors que l'exercice précédent a dégagé un excédent.

L'AG adopte à l'unanimité le maintien du barème des cotisations annuelles en 2013.

7. Ratification des cooptations d'administrateurs

Le président rappelle l'article 8.2 des statuts : « En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite notamment au décès, à la démission ou à la révocation par son organisation délégataire de l'un de ses membres, le conseil d'administration peut coopter, sur proposition du collège statutaire concerné, un administrateur qui, dans ce cas, assurera la durée restant à courir du mandat de l'administrateur remplacé. Cette nomination est soumise à la ratification par l'assemblée générale ordinaire...»

Le conseil d'administration soumet à l'AG les nominations suivantes :

Collège 2 – Secteur coopératif : Thierry Berland de la Caisse d'Epargne (siège vacant)

Collège 3 – Secteur emploi, formation... : Myriam Jamal du Collectif d'utilité sociale (en remplacement de Patrick Gonnet qui représentait la même association)

Collège 4 – Secteur sanitaire, social... : Philippe Hébrard de l'Udaf 05 (siège vacant)

Le président précise que la MGEN (collège 1) et l'Espace Vacances Chadenas (collège 5) communiqueront prochainement les noms de leurs représentants pour remplacer Patrick Vicente et Christian Breton qui ont démissionné en 2011.

A l'unanimité, l'AG ratifie les nominations au CA de Thierry Berland, Myriam Jamal, Philippe Hébrard.

8. Election des membres de la commission de contrôle des comptes

Le président rappelle l'article 10 des statuts : « La gestion des comptes de l'association est contrôlée par une commission de contrôle des comptes composée d'au moins deux membres issus de collèges différents et élus chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire par les membres de l'assemblée générale parmi eux. Ils ne peuvent être investis d'aucune autre fonction. »

Les sortants sont Jean-Claude Bontron (Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras) et Michel Blando (Mutuelle de France 04-05). Ils sont volontaires pour poursuivre leur fonction.

A l'unanimité, l'AG reconduit Jean-Claude Bontron et Michel Blando à la commission de contrôle des comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19h40 et invite les participants à partager un apéritif.

Le président,

Yves GIMBERT

Le secrétaire général,

Hugues GUILLORY